

STATISTIQUE – TRAVAIL

Toutes les statistiques du système de collecte des données du ministère utiles au monde du travail

Les grèves et les lock-out au Québec – Bilan de l'année 2000	2
Notes techniques	16

Les grèves et les lock-out au Québec

Bilan de l'année 2000

par Diane Boisvert

Le Service des études économiques, de l'exploitation des systèmes et de l'aide à la clientèle du ministère du Travail publie annuellement le bilan des grèves et lock-out survenus au Québec. La présente étude porte sur l'année 2000. Elle permet d'avoir un aperçu global des conflits, à partir des trois mesures principales utilisées dans les statistiques relatives aux arrêts de travail, soit le nombre de conflits, le nombre de travailleurs visés et le nombre de jours de travail perdus. Certains tableaux couvrent les dix dernières années. De plus, on y trouve la liste chronologique des conflits de travail où 100 travailleurs et plus ont été touchés, et en annexe, la liste des concepts utilisés ainsi que leur définition.

SOMMAIRE

Table des matières	3
Liste des tableaux et des graphiques	3
Liste des grèves et des lock-out	13
Notes techniques (définition des concepts)	16

*Diane Boisvert du
Service des études
économiques, de
l'exploitation des
systèmes et de l'aide à
la clientèle a réalisé
cette analyse avec la
collaboration de
Johanne Turgeon, du
même service.*

SOMMAIRE

Table des matières

- Synthèse descriptive
- Conflits du travail selon la compétence
- Conflits du travail selon le secteur d'origine et les secteurs d'activité économique
- Conflits du travail selon l'affiliation syndicale
- Conflits du travail selon le type de conflits, les circonstances, les points en litige et les régions administratives

3

Liste des tableaux et des graphiques

- Tableau 1 — Données globales sur les conflits de travail, Québec, 1991-2000
- Tableau 2 — Conflits de travail au Québec selon la compétence, 1991-2000
- Tableau 3 — Conflits de travail de compétence provinciale dans les secteurs privé et public, Québec, 1991-2000
- Tableau 4 — Conflits de travail selon le secteur d'origine et l'autorité compétente, Québec, 2000
- Tableau 5 — Conflits de travail selon les types de conflit, Québec, 2000
- Tableau 6 — Circonstances entourant les conflits de travail, Québec, 2000
- Tableau 7 — Conflits de travail selon les points en litige et l'autorité compétente, Québec, 2000
- Tableau 8 — Grèves et lock-out ayant pris fin en 2000 selon le nombre de travailleurs en cause, Québec
- Tableau 9 — Grèves et lock-out ayant pris fin en 2000 selon les jours-personnes perdus, Québec
- Tableau 10 — Conflits de travail selon les secteurs d'activité économique et la compétence, Québec 2000
- Tableau 11 — Conflits de travail selon les régions administratives, Québec, 2000
- Tableau 12 — Conflits de travail selon l'affiliation syndicale, Québec, 2000
- Tableau 13 — Grèves et lock-out ayant pris fin en 2000, selon la durée en jours ouvrables, Québec
- Tableau 14 — Conflits de travail selon le mois, Québec, 2000
- Graphique 1 — Nombre de conflits de travail au cours des dix dernières années
- Graphique 2 — Nombre de travailleurs touchés au cours des dix dernières années
- Graphique 3 — Nombre de jours-personnes perdus au cours des dix dernières années

Liste des grèves et des lock-out (mettant en cause 100 travailleurs et plus en 2000)

Notes techniques (définition des concepts)

Le Service des études économiques, de l'exploitation des systèmes et de l'aide à la clientèle du ministère du Travail publie annuellement le bilan des grèves et lock-out survenus au Québec. La présente étude porte sur l'année 2000. Elle permet d'avoir un aperçu global des conflits, à partir des trois mesures principales utilisées dans les statistiques relatives aux arrêts de travail, soit le nombre de conflits, le nombre de travailleurs visés et le nombre de jours de travail perdus. Certains tableaux couvrent les dix dernières années. De plus, on y trouve la liste chronologique des conflits de travail où 100 travailleurs et plus ont été touchés, et en annexe, la liste des concepts utilisés ainsi que leur définition.

Synthèse descriptive

Dans l'ensemble, pour l'année 2000, le Québec a été beaucoup moins touché par des conflits de travail. Le nombre de conflits déclenchés en 2000 est inférieur à celui enregistré en 1999, soit 99 par rapport à 124, ce qui correspond à une diminution de 20,2 % (tableau 1). D'ailleurs, c'est la première baisse significative depuis 1995. Un scénario analogue est également observable pour le nombre de conflits ayant eu cours durant l'année, lequel est passé de 155 à 125.

Il importe de mentionner que le nombre de travailleurs touchés est comparable à celui de l'année précédente, soit 25 257 en 1999 et 24 554 en 2000. Toutefois, on constate une diminution majeure de 47 % des jours de travail perdus, ceux-ci passant de 652 747 à 345 640. Ce nombre se situe au troisième plus bas total depuis dix ans. Au cours de la dernière décennie, l'année 2000 se retrouve au dernier rang quant au pourcentage estimé du temps de travail perdu, soit 0,04 %, équivalant ainsi aux années 1994 et 1997.

Conflits du travail selon la compétence

En ce qui a trait aux conflits du travail selon la compétence gouvernementale, la très grande majorité des arrêts de travail survenus au Québec relevait de la compétence provinciale (tableau 2). La part relative de ces conflits aura été de 95,2 % des arrêts de travail, de 95,1 % des travailleurs touchés et de 85,8 % des jours de travail perdus.

On a dénombré six conflits de travail de compétence fédérale, ce qui représente le troisième plus grand nombre de conflits enregistré depuis dix ans. Parmi ceux-ci, le conflit qui a occasionné le plus grand nombre de jours-personnes perdus est survenu dans le secteur des communications, à la Société Radio-Canada. Ce conflit a causé la perte de 29 143 jours de travail sur un total de 49 126 jours-personnes perdus (tableau 10).

Conflits du travail selon le secteur d'origine et les secteurs d'activité économique

La ventilation des arrêts de travail selon le secteur d'origine présente, par rapport à 1999, une réduction du nombre de conflits de travail plus notable du côté public (27,5 %) que du côté privé (18,9 %) (tableau 3). Le nombre de conflits dans le secteur privé constitue le deuxième plus bas total de la décennie. Par contre, dans le secteur public, il importe de mentionner que l'on a enregistré 29 conflits de travail, ce qui représente le deuxième plus haut niveau depuis dix ans. La moyenne des dix dernières années se situe à dix arrêts de travail.

Ceci est en partie attribuable au fait que les conflits du travail dans les municipalités (13 conflits) sont comptabilisés, depuis 1999, dans le secteur public¹. D'ailleurs, en ce qui concerne ce sous-secteur d'activité économique, on constate qu'il y a eu 15 549 travailleurs touchés et 33 224 jours-personnes perdus.

Ce phénomène peut aussi s'expliquer par un certain nombre de conflits de plus grande ampleur, dont les onze conflits dans le secteur des services de santé et des services sociaux. Ces conflits ont contribué à l'accroissement des arrêts de travail dans le secteur public et ont engendré la perte de 19 156 jours de travail.

Au cours de la dernière décennie, c'est seulement la troisième fois que l'on observe moins de travailleurs touchés (6 359) dans le secteur privé que dans le secteur public (17 000). Par conséquent, 72,7 % de l'ensemble des travailleurs touchés se retrouvent dans le secteur public.

Enfin, il est intéressant de noter que, pendant l'année 2000, le nombre de jours de travail perdus dans le secteur public a connu une baisse significative de 71,1 % comparativement à l'année précédente, passant de 318 662 à 91 971. De ce dernier nombre, plus du tiers est dû au conflit de travail à la Société de la Place des Arts de Montréal, lequel a engendré la perte de 33 660 jours de travail.

Conflits du travail selon l'affiliation syndicale

Au cours de l'année 2000, c'est la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) qui a été impliquée dans le plus grand nombre de grèves et lock-out (tableau 12), soit 70. Elle est suivie de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) avec 33, des syndicats indépendants avec 14 et de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) avec quatre conflits. On remarque que la très grande majorité des travailleurs touchés (80,5 %) appartiennent à des syndicats affiliés à la FTQ.

¹ Les municipalités se situent dans le secteur des services gouvernementaux, au tableau 4 et dans le secteur des services des administrations locales, au tableau 10.

Conflits du travail selon le type de conflits, les circonstances, les points en litige et les régions administratives

En ce qui concerne la répartition des arrêts de travail selon le type de conflits (tableau 5), on observe que 77,6 % sont dus à des grèves, 14,4 % à des lock-out et 8 % à des grèves et lock-out à la fois. D'ailleurs, c'est au niveau des grèves que l'on constate la plus grande concentration de travailleurs touchés (94,4 %) et de jours de travail perdus (80,7 %).

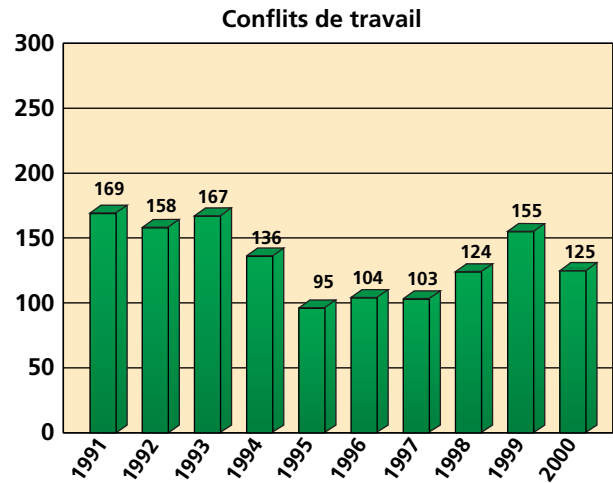
Quant aux circonstances entourant un conflit de travail (tableau 6), c'est la négociation du renouvellement de la convention collective qui est à l'origine du déclenchement du plus grand nombre d'arrêts de travail, soit 97. C'est dans la même situation que l'on trouve, dans une proportion de 85,5 %, la majorité des jours de travail perdus. Toutefois, il importe de mentionner que le nombre de travailleurs touchés est beaucoup plus important lors de la négociation d'une première convention collective (15 917).

En ce qui a trait aux points en litige (tableau 7), c'est l'augmentation générale des salaires qui occasionne le plus grand nombre de conflits de travail, soit 59. Il y a lieu de noter que c'est au mois de mars (tableau 14) que l'on a déclenché le plus grand nombre de conflits (16).

Finalement, l'analyse des données sur la répartition des arrêts de travail selon les régions administratives (tableau 11) révèle que c'est la région de Montréal, la plus peuplée, qui regroupe le plus grand nombre d'arrêts de travail (27), suivie de la région de Québec (18) et de la Montérégie (14).

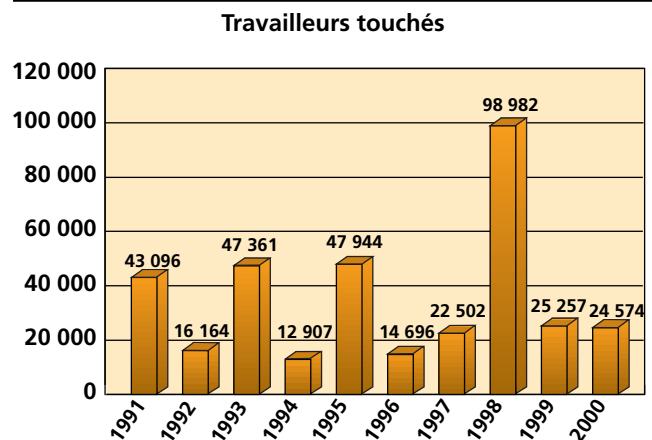
Les graphiques suivants illustrent l'évolution des conflits du travail lors de la dernière décennie.

Graphique 1
Nombre de conflits de travail au cours des dix dernières années



5

Graphique 2
Nombre de travailleurs touchés au cours des dix dernières années



Graphique 3
Nombre de jours-personnes perdus au cours des dix dernières années

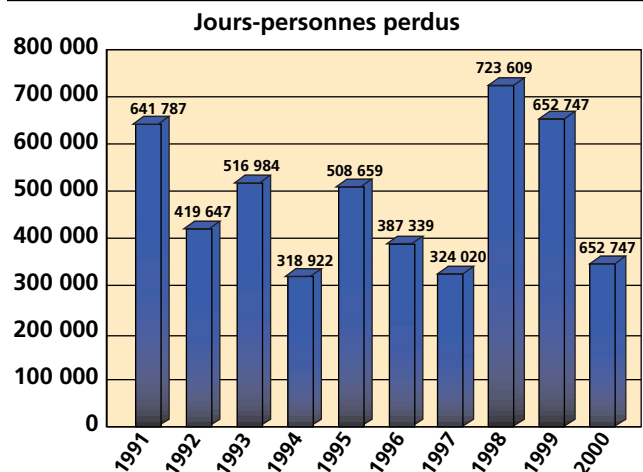


Tableau 1
Données globales sur les conflits de travail,
Québec, 1991-2000

	Nombre de conflits déclenchés dans l'année	Nombre de conflits au cours de l'année	Nombre de travailleurs touchés	Nombre moyen de travailleurs touchés	Jours-personnes perdus		Durée réelle moyenne en jours civils	Durée moyenne en jours ouvrables
					Nombre	% du temps ¹ de travail estimé		
1991	138	169	43 096	255	641 787	0,08	47,9	34,3
1992	138	158	16 164	102	419 647	0,06	55,5	39,6
1993	142	167	47 361	284	516 984	0,07	62,3	44,2
1994	104	136	12 907	95	318 922	0,04	66,8	47,2
1995	76	96	47 944	499	508 659	0,06	60,2	42,6
1996	88	104	14 696	141	387 339	0,05	64,5	46,8
1997	86	103	22 502	218	324 020	0,04	67,4	48,9
1998	105	124	98 982	798	723 609	0,09	65,9	47,6
1999	124	155	25 257	163	652 747	0,07	75,0	54,0
2000	99	125	24 554	196	345 640	0,04	74,0	55,0
Moyenne	110	134	35 346	264	483 935	0,06	63,4	45,6

1. La moyenne annuelle est calculée à partir des données de la *Revue chronologique de la population active* de Statistique Canada au catalogue CD-ROM, n° 71F0004XC.B. Seuls les travailleurs salariés non agricoles sont considérés.

Tableau 2
Conflits de travail au Québec selon la compétence,
1991-2000

	Nombre de conflits de travail ¹					Nombre de travailleurs touchés					Nombre de jours-personnes perdus				
	Compétence provinciale		Compétence fédérale		Total	Compétence provinciale		Compétence fédérale		Total	Compétence provinciale		Compétence fédérale		Total
	N	%	N	%		N	%	N	%		N	%	N	%	
1991	157	92,9	12	7,1	169	17 109	39,7	25 987	60,3	43 096	381 359	59,4	260 428	40,6	641 787
1992	151	95,6	7	4,4	158	15 143	93,7	1 021	6,3	16 164	336 379	80,2	83 268	19,8	419 647
1993	164	98,2	3	1,8	167	47 008	99,3	353	0,7	47 361	488 554	94,5	28 430	5,5	516 984
1994	131	96,3	5	3,7	136	11 794	91,4	1 113	8,6	12 907	248 873	78,0	70 049	22,0	318 922
1995	93	96,9	3	3,1	96	38 925	81,2	9 019	18,8	47 944	419 076	82,4	89 583	17,6	508 659
1996	104	100,0	0	0,0	104	14 696	100,0	0	0,0	14 696	387 339	100,0	0	0,0	387 339
1997	100	97,1	3	2,9	103	11 351	50,4	11 151	49,6	22 502	208 938	64,5	115 082	35,5	324 020
1998	121	97,6	3	2,4	124	98 405	99,4	577	0,6	98 982	711 997	98,4	11 612	1,6	723 609
1999	151	97,4	4	2,6	155	23 062	91,3	2 195	8,7	25 257	634 539	97,2	18 208	2,8	652 747
2000	119	95,2	6	4,8	125	23 359	95,1	1 195	4,9	24 554	296 514	85,8	49 126	14,2	345 640
Moyenne	129	96,3	5	3,7	134	30 085	85,1	5 261	14,9	35 346	411 357	85,0	72 579	15,0	483 935

1. Nombre de conflits au cours de l'année.

Tableau 3
Conflits de travail de compétence provinciale dans les secteurs privé et public, Québec,
1991-2000

	Nombre de conflits de travail ¹					Nombre de travailleurs touchés					Nombre de jours-personnes perdus				
	Secteur privé		Secteur public ²		Total	Secteur privé		Secteur public		Total	Secteur privé		Secteur public		Total
	N	%	N	%		N	%	N	%		N	%	N	%	
1991	151	96,2	6	3,8	157	16 017	93,6	1 092	6,4	17 109	344 423	90,3	36 936	9,7	381 359
1992	147	97,4	4	2,6	151	14 300	94,4	843	5,6	15 143	329 455	97,9	6 924	2,1	336 379
1993	161	98,2	3	1,8	164	45 139	96,1	1 869	3,9	47 008	476 388	97,5	12 166	2,5	488 554
1994	131	100,0	0	0,0	131	11 794	100,0	0	0,0	11 794	248 873	100,0	0	0,0	248 873
1995	88	94,6	5	5,4	93	14 573	37,4	24 352	62,6	38 925	344 384	82,2	74 692	17,8	419 076
1996	101	97,1	3	2,9	104	12 050	82,0	2 646	18,0	14 696	375 192	96,9	12 147	3,1	387 339
1997	93	93,0	7	7,0	100	6 243	55,0	5 108	45,0	11 351	177 760	85,1	31 178	14,9	208 938
1998	117	96,7	4	3,3	121	15 307	15,6	83 098	84,4	98 405	590 280	82,9	121 717	17,1	711 997
1999	111	73,5	40	26,5	151	12 603	54,6	10 459	45,4	23 062	315 876	49,8	318 662	50,2	634 539
2000	90	75,6	29	24,4	119	6 359	27,2	17 000	72,8	23 359	204 543	69,0	91 971	31,0	296 514
Moyenne	119	92,2	10	7,8	129	15 439	51,3	14 647	48,7	30 086	340 717	82,8	70 639	17,2	411 356

1. Nombre de conflits au cours de l'année.

2. Le secteur public comprend les sous-secteurs de la fonction publique, ceux des secteurs parapublic et péripublic ainsi que les municipalités.

Tableau 4
Conflits de travail selon le secteur d'origine et l'autorité compétente,
Québec, 2000

	Grèves et lock-out		Travailleurs touchés		Jours-personnes perdus	
	N ¹	%	N	%	N	%
Compétence provinciale						
Secteur privé	90	72,0	6 359	25,9	204 543	59,2
Autres services	10	8,0	1 221	5,0	7 332	2,1
Commerces de détail	13	10,4	527	2,1	44 785	13,0
Commerces de gros	6	4,8	475	1,9	8 766	2,5
Construction	1	0,8	20	0,1	20	0,0
Exploitation forestière et services forestiers	1	0,8	160	0,7	3 360	1,0
Hébergement et restauration	6	4,8	219	0,9	12 739	3,7
Industries manufacturières	34	27,2	3 337	13,6	104 465	30,2
Intermédiaires financiers et assurances	7	5,6	111	0,5	8 841	2,6
Mines, carrières et puits de pétrole	2	1,6	55	0,2	1 825	0,5
Services aux entreprises	2	1,6	47	0,2	8 721	2,5
Services de santé et services sociaux	4	3,2	94	0,4	3 054	0,9
Transports et entreposage	4	3,2	93	0,4	636	0,2
Secteur public²	29	23,2	17 000	69,2	91 971	26,6
Autres services	1	0,8	132	0,5	33 660	9,7
Services aux entreprises	1	0,8	450	1,8	450	0,1
Services de santé et services sociaux	11	8,8	638	2,6	19 156	5,5
Services d'enseignement	2	1,6	215	0,9	4 775	1,4
Services gouvernementaux	13	10,4	15 549	63,3	33 224	9,6
Transport et entreposage	1	0,8	16	0,1	706	0,2
Compétence fédérale						
Secteur privé	5	4,0	338	1,4	19 983	5,8
Agriculture et services relatifs à l'agriculture	1	0,8	29	0,1	8 000	2,3
Transport et entreposage	4	3,2	309	1,3	11 983	3,5
Secteur public	1	0,8	857	3,5	29 143	8,4
Communications et autres services publics	1	0,8	857	3,5	29 143	8,4
Total	125	100,0	24 554	100,0	345 640	100,0

1 Nombre de conflits au cours de l'année.

2 Le secteur public comprend les sous-secteurs de la fonction publique, ceux des secteurs parapublic et péripublic ainsi que les municipalités.

Tableau 5
Conflits de travail selon les types de conflits,
Québec, 2000

	Grèves et lock-out		Travailleurs touchés		Jours-personnes perdus	
	N	%	N	%	N	%
Compétence provinciale						
Grèves	92	73,6	22 033	89,7	237 696	68,8
Lock-out	17	13,6	1 001	4,1	38 864	11,2
Grèves et lock-out ¹	10	8,0	325	1,3	19 954	5,8
Sous-total	119	95,2	23 359	95,1	296 514	85,8
Compétence fédérale						
Grèves	5	4,0	1 166	4,7	41 126	11,9
Grèves et lock-out	1	0,8	29	0,1	8 000	2,3
Sous-total	6	4,8	1 195	4,9	49 126	14,2
Total	125	100,0	24 554	100,0	345 640	100,0

1. La catégorie *grèves et lock-out* regroupe les cas où l'information disponible ne permet pas d'affirmer qu'il s'agit d'une grève ou d'un lock-out et ceux où un même conflit donne successivement lieu à ces deux formes d'arrêt de travail.

Tableau 6
Circonstances entourant les conflits de travail,
Québec, 2000

	Grèves et lock-out		Travailleurs touchés		Jours-personnes perdus	
	N	%	N	%	N	%
Négociation première convention	26	20,8	15 917	64,8	49 402	14,3
Négociation renouvellement	97	77,6	8 564	34,9	295 488	85,5
Négociation réouverture	2	1,6	73	0,3	750	0,2
Total	125	100,0	24 554	100,0	345 640	100,0

Tableau 7
Conflits de travail selon les points en litige et l'autorité compétente,
Québec, 2000

	Nombre de conflits			Nombre de travailleurs touchés			Jours-personnes perdus		
	Fédérale	Provinciale	Total	Fédérale	Provinciale	Total	Fédérale	Provinciale	Total
Ancienneté	—	4	4	—	293	293	—	13 671	13 671
Attributions du travail	—	2	2	—	15 000	15 000	—	15 000	15 000
Augmentation des heures	—	1	1	—	1	1	—	53	53
Augmentation générale des salaires	2	57	59	1 132	3 465	4 597	40 968	102 560	143 528
Autres motifs	—	2	2	—	23	23	—	641	641
Charge de travail	—	1	1	—	115	115	—	575	575
Diminution des heures	—	1	1	—	31	31	—	15	15
Diminution générale des salaires	—	1	1	—	132	132	—	33 660	33 660
Durée de la convention	—	1	1	—	89	89	—	5 982	5 982
Fermeture	—	3	3	—	82	82	—	4 247	4 247
Horaire de travail	—	2	2	—	56	56	—	12 172	12 172
Impasse ou lenteur ou refus de négocier	3	8	11	61	465	526	8 128	23 962	32 090
Jours fériés, congés annuels, maladie, maternité ou spéciaux	—	5	5	—	298	298	—	3 406	3 406
Mutation, supplantation, promotion ou mise à pied	—	1	1	—	450	450	—	450	450
Retraite et assurances	—	5	5	—	230	230	—	24 402	24 402
Plancher d'emploi	—	2	2	—	111	111	—	3 128	3 128
Première convention	—	2	2	—	18	18	—	1 728	1 728
Primes	—	1	1	—	56	56	—	564	564
Procédures de relations de travail autres	—	1	1	—	17	17	—	706	706
Réajustement des salaires autres	—	2	2	—	63	63	—	634	634
Réajustement général des salaires autres	—	2	2	—	51	51	—	12 629	12 629
Refus de parapher une entente	—	2	2	—	16	16	—	1 268	1 268
Réouverture des salaires	—	1	1	—	60	60	—	660	660
Sécurité d'emploi	1	2	3	2	31	33	30	6 585	6 615
Sous-traitance	—	4	4	—	2 044	2 044	—	5 552	5 552
Sympathies	—	2	2	—	37	37	—	391	391
Motifs non précisés	—	4	4	—	125	125	—	21 873	21 873
TOTAL	6	119	125	1 195	23 359	24 554	49 126	296 514	345 640

Tableau 8
Grèves et lock-out ayant pris fin¹ en 2000 selon le nombre de travailleurs en cause,
Québec

	Grèves et lock-out		Travailleurs touchés		Jours-personnes perdus ²	
	N	%	N	%	N	%
Moins de 25 travailleurs	41	39,0	477	2,0	38 451	12,6
25 - 49	26	24,8	882	3,7	48 401	15,8
50 - 99	15	14,3	976	4,1	35 309	11,5
100 - 499	18	17,1	3 729	15,8	135 042	44,2
500 - 999	3	2,9	2 586	10,9	33 627	11,0
1 000 et plus	2	1,9	15 000	63,4	15 000	4,9
Total	105	100,0	23 650	100,0	305 830	100,0

1. Ce tableau porte sur les conflits terminés plutôt que sur la totalité des conflits ayant eu cours.

2. Pour les conflits ayant pris fin en 2000, on a tenu compte, dans le calcul, des jours-personnes perdus depuis le début du conflit.

9

Tableau 9
Grèves et lock-out ayant pris fin¹ en 2000 selon les jours-personnes perdus,
Québec

	Grèves et lock-out		Travailleurs touchés		Jours-personnes perdus ²	
	N	%	N	%	N	%
Moins de 100 jours-personnes	17	16,2	486	2,1	919	0,3
100 - 499	26	24,8	1 422	6,0	6 899	2,3
500 - 999	19	18,1	1 644	7,0	13 106	4,3
1 000 - 4 999	24	22,9	2 330	9,9	59 044	19,3
5 000 - 9 999	13	12,4	16 251	68,7	93 001	30,4
10 000 et plus	6	5,7	1 517	6,4	132 861	43,4
Total	105	100,0	23 650	100,0	305 830	100,0

1. Ce tableau porte sur les conflits terminés plutôt que sur la totalité des conflits ayant eu cours.

2. Pour les conflits ayant pris fin en 2000, on a tenu compte des jours-personnes perdus depuis le début du conflit.

Tableau 10
**Conflits de travail selon les secteurs¹ d'activité économique et la compétence,
 Québec, 2000**

	Nombre de conflits	Nombre de travailleurs touchés	Jours-personnes perdus	
			N	%
PROVINCIALE	119	23 359	296 514	85,8
Secteur primaire	4	235	5 205	1,5
Carrières et sablières	1	30	450	0,1
Exploitation forestière	1	160	3 360	1,0
Mines	1	25	1 375	0,4
Services miniers	1	20	20	0,0
Secteur secondaire	34	3 337	104 465	30,2
Autres industries manufacturières	1	126	3 150	0,9
Imprimerie, édition et industries connexes	2	116	3 908	1,1
Industrie des produits du caoutchouc	1	80	13 840	4,0
Industries de la fabrication des produits métalliques (sauf les industries de la machinerie et du matériel de transport)	4	243	28 092	8,1
Industries de la machinerie (sauf électrique)	3	199	4 233	1,2
Industries de l'habillement	2	58	2 728	0,8
Industries de première transformation des métaux	1	60	660	0,2
Industrie des aliments	2	77	1 824	0,5
Industries des produits électriques et électroniques	2	300	880	0,3
Industries des produits en matière plastique	2	159	6 124	1,8
Industries des produits minéraux non métalliques	3	176	7 593	2,2
Industries du bois	6	271	24 198	7,0
Industries du matériel de transport	3	1 281	4 936	1,4
Industries du meuble et des articles d'ameublement	1	120	1 800	0,5
Industries du papier et des produits en papier	1	71	500	0,1
Secteur tertiaire	81	19 787	186 844	54,1
Associations	4	129	1 943	0,6
Autres commerces de détail	1	11	697	0,2
Commerces de détail des aliments, boissons, médicaments et tabac	8	455	39 309	11,4
Commerces de détail des véhicules automobiles, pièces et accessoires	4	61	4 779	1,4
Commerces de gros d'articles ménagers	1	313	313	0,1
Commerces de gros de produits alimentaires, de boissons, de médicaments et de tabac	2	90	7 550	2,2
Commerce de gros de produits divers	1	31	15	0,0
Commerces de gros des articles de quincaillerie, de matériel de plomberie et de chauffage et des matériaux de construction	2	41	888	0,3
Entreposage	1	9	50	0,0
Hébergement	4	117	6 721	1,9
Intermédiaires financiers de dépôts	7	111	8 841	2,6
Restauration	2	102	6 017	1,7
Services aux entreprises	3	497	9 171	2,7
Services de divertissements et de loisirs	5	1 017	38 638	11,2
Services de santé et services sociaux	15	732	22 210	6,4
Services d'enseignement	2	215	4 775	1,4
Services des administrations locales	13	15 549	33 224	9,6
Services personnels et domestiques	2	207	411	0,1
Transports	4	100	1 292	0,4
FÉDÉRALE	6	1 195	49 126	14,2
Secteur primaire	1	29	8 000	2,3
Agriculture	1	29	8 000	2,3
Secteur tertiaire	5	1 166	41 126	11,9
Communications	1	857	29 143	8,4
Transports	4	309	11 983	3,5
TOTAL	125	24 554	345 640	100,0

1. Seuls les secteurs touchés sont indiqués.

Tableau 11
**Conflits de travail selon les régions administratives,
 Québec, 2000**

	Grèves et lock-out		Jours-personnes perdus		% des travailleurs touchés par rapport à l'emploi ¹
	Nombre de conflits	Nombre de travailleurs touchés	N	%	
Abitibi-Témiscamingue	6	230	5 669	1,6	0,34
Bas Saint-Laurent	7	81	11 454	3,3	0,10
Chaudière-Appalaches	3	166	4 828	1,4	0,09
Côte-Nord	3	91	9 164	2,7	0,17
Estrie	3	163	1 790	0,5	0,12
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1	31	123	0,0	0,09
Lanaudière	3	98	3 274	0,9	0,05
Laurentides	5	956	2 368	0,7	0,41
Laval	3	77	7 751	2,2	0,04
Mauricie-Bois-Francs	11	1 010	42 624	12,3	0,48
Montérégie	14	630	61 725	17,9	0,09
Montréal	27	2 690	88 703	25,7	0,33
Outaouais	4	115	16 584	4,8	0,07
Plus d'une région	6	16 523	48 722	14,1	N.D.
Québec	18	994	22 155	6,4	0,34
Saguenay – Lac Saint-Jean	2	73	283	0,1	0,06
Toutes les régions	9	626	18 424	5,3	N.D.
Total	125	24 554	345 640	100,0	0,71²

1. Le pourcentage des travailleurs touchés par rapport à l'emploi a été établi en utilisant la moyenne annuelle de l'emploi par région, comme dénominateur. Les moyennes annuelles sont calculées à partir des données de la *Revue chronologique de la population active* de Statistique Canada au catalogue CD-ROM, no. 71F0004XCB. Statistique Canada a procédé, comme après chaque recensement décennal, à un remaniement de son *Enquête sur la population active* (EPA), en utilisant les données et les définitions géographiques du dernier recensement. Les modifications apportées à l'EPA ont pour conséquence de gonfler les estimations de la population de quinze ans et plus ainsi que celles de la population active, de l'emploi et du chômage.

Plus d'une région : comprend les arrêts de travail qui ont touché plus d'une région administrative.

Toutes les régions : comprend les arrêts de travail qui ont touché toutes les régions administratives.

2. Le calcul du pourcentage total des travailleurs touchés par rapport à l'emploi tient compte de l'ensemble des travailleurs affectés par les conflits au cours de l'année. N.D. : Non disponible.

Tableau 12
**Conflits de travail selon l'affiliation syndicale,
 Québec, 2000**

	Grèves et lock-out		Travailleurs touchés		Jours-personnes perdus	
	N	%	N	%	N	%
Centrale des syndicats démocratiques	4	3,2	192	0,8	7 315	2,1
Confédération des syndicats nationaux	33	26,4	2 649	10,8	84 536	24,5
Congrès du travail du Canada	1	0,8	120	0,5	1 800	0,5
Fédération canadienne du travail	3	2,4	113	0,5	1 846	0,5
Fédération des travailleuses et travailleurs du Québec	70	56,0	19 758	80,5	201 841	58,4
Indépendant – International	1	0,8	12	0,0	48	0,0
Indépendant – Local	2	1,6	207	0,8	667	0,2
Indépendant – National	1	0,8	857	3,5	29 143	8,4
Indépendant – Provincial	10	8,0	646	2,6	18 444	5,3
Total	125	100,0	24 554	100,0	345 640	100,0

Tableau 13
Grèves et lock-out ayant pris fin en 2000, selon la durée en jours ouvrables¹,
Québec

	Grèves et lock-out		Travailleurs touchés		Jours-personnes perdus		Durée moyenne en jours ouvrables
	N	%	N	%	N	%	
Moins de 5 jours ouvrables	24	22,9	18 590	78,6	21 232	6,9	1,8
5 à 14	17	16,2	924	3,9	7 597	2,5	9,5
15 à 24	15	14,3	953	4,0	19 521	6,4	19,9
25 à 49	19	18,1	2 091	8,8	79 182	25,9	39,4
50 à 99	10	9,5	439	1,9	29 330	9,6	66,8
100 à 199	8	7,6	342	1,4	47 685	15,6	128,4
200 et plus	12	11,4	311	1,3	101 283	33,1	324,1
Total	105	100,0	23 650	100,0	305 830	100,0	65,1

1. Pour les conflits ayant pris fin en 2000, on a tenu compte, dans le calcul de la durée, des jours ouvrables perdus depuis le début du conflit.

Tableau 14
Conflits de travail selon le mois,
Québec, 2000

	Conflits déclenchés durant le mois		Conflits en cours ¹ durant le mois			
	Nombre de conflits	Nombre de travailleurs touchés	Nombre de conflits	Nombre de travailleurs touchés	Jours-personnes perdus	
					N	%
Janvier	4	139	29	2 210	52 562	15,2
Février	11	796	36	2 714	26 624	7,7
Mars	16	1 403	41	2 377	35 818	10,4
Avril	11	918	31	1 549	24 422	7,1
Mai	11	692	39	1 927	32 514	9,4
Juin	9	1 368	42	2 711	32 602	9,4
Juillet	9	441	36	1 524	22 921	6,6
Août	2	38	23	1 104	22 128	6,4
Septembre	4	81	21	799	16 475	4,8
Octobre	9	15 389	25	16 016	33 674	9,7
Novembre	5	154	23	1 058	22 929	6,6
Décembre	8	1 016	29	1 971	22 970	6,6
Total	99	22 435	125¹	24 554¹	345 640	100,0

1. Pour les arrêts de travail en cours, les totaux ne correspondent pas à la somme des données de chacun des mois puisque cette dernière couvre un ou des conflits qui ont eu cours durant un ou plusieurs mois.

**Liste des grèves et des lock-out
mettant en cause 100 travailleurs et plus en 2000**

Employeur, localité, syndicat, section locale et affiliation	Secteur d'activité économique	Nombre de travailleurs touchés	Jours-personnes perdus	Début du conflit Fin du conflit	Enjeu principal
Ville de Verdun Verdun Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 302 FTQ Grève	Services des administrations locales	134	45 828	1998-10-01 2000-02-19	Impasse ou lenteur ou refus de négocier
Société de la Place des Arts de Montréal Montréal Alliance internationale des employés de scène, de théâtre et des opérateurs de machines à vue animées des États-Unis et du Canada, section locale 56 FTQ Grève	Services de divertissements et de loisirs	132	51 612	1999-06-22 —	Diminution générale des salaires
Plastique Micron inc. Sainte-Claire Syndicat des salariés de Plastique Micron Fédération démocratique de la métallurgie, des mines et produits chimiques CSD Lock-out	Industries des produits en matière plastique	100	11 300	1999-10-11 2000-01-31	Augmentation générale des salaire
Mométal inc. Longueuil Syndicat des travailleurs de Mométal Fédération de la métallurgie CSN Grève	Industries de la fabrication (sauf les industries de la machinerie et du matériel de transport)	125	20 125	1999-10-19 2000-06-02	Augmentation générale des produits métalliques des salaires
Les matériaux Blanchet inc. Amos Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier, section locale 3057 FTQ Lock-out	Exploitation forestière	160	5 760	1999-12-06 2000-02-01	Impasse ou lenteur ou refus de négocier
Victoria Précision inc. Montréal Syndicat des travailleurs et travailleuses de Victoria Précision inc. Fédération de la métallurgie CSN Lock-out	Industries de la machinerie (sauf électrique)	160	3 200	1999-12-20 2000-01-23	Augmentation générale des salaires
Société Radio-Canada Province Syndicat des techniciens et artisans du réseau français de Radio-Canada Indépendant national Grève	Communications	857	30 000	1999-12-31 2000-02-03	Augmentation générale des salaires
9005-0204 Québec inc. Doral international Grand-Mère Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier, section locale 173 FTQ Grève	Industries du matériel de transport	300	1 800	2000-02-01 2000-02-08	Augmentation générale des salaires

**Liste des grèves et des lock-out
mettant en cause 100 travailleurs et plus en 2000**

Employeur, localité, syndicat, section locale et affiliation	Secteur d'activité économique	Nombre de travailleurs touchés	Jours-personnes perdus	Début du conflit Fin du conflit	Enjeu principal
Université du Québec à Trois-Rivières Trois-Rivières Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2661 FTQ Grève	Services d'enseignement	100	4 200	2000-02-21 —	Augmentation générale des salaires
CPNSSS Centre hospitaliers publics Province L'Association professionnelle des technologistes médicaux du Québec Indépendant provincial Grève	Services de santé et services sociaux	264	9 779	2000-02-22 2000-03-29	Augmentation générale des salaires
CPNSSS Centre hospitaliers publics Province Syndicat des professionnels et des techniciens de la santé du Québec Indépendant provincial Grève	Services de santé et services sociaux	264	6 079	2000-03-07 2000-03-29	Augmentation générale des salaires
Commission des services juridiques Plusieurs régions Syndicat des employés de la Commission des services juridiques CSN Grève	Services aux entreprises	450	450	2000-03-08 2000-03-08	Mutation, supplantation, promotion ou mise à pied
Système Bae Canada inc. Saint-Laurent Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada FTQ Grève	Commerces de gros d'articles ménagers	313	313	2000-03-13 2000-03-13	Augmentation générale des salaires
S.G.T. 2000 inc. St-Germain-de-Grantham Union des chauffeurs de camions, hommes d'entrepôts et autres ouvriers, section locale 106 Fraternité internationale des Teamsters FTQ Grève	Transports	275	11 825	2000-04-09 2000-05-21	Augmentation générale des salaires
Le Groupe Stewart inc. Mont-Royal Syndicat des travailleuses et travailleurs de Urgel-Bourgie CSN Grève	Services personnels et domestiques	191	191	2000-04-10 2000-04-10	Jours fériés, congés annuels, maladie, maternité ou spéciaux
Générale électrique du Canada inc., GE Hydro Lachine Association internationale des machinistes et des travailleuses et travailleuses de l'aérospatiale, section locale 1660 – District 11 FTQ Grève	Industries des produits électriques et électroniques	280	560	2000-05-18 2000-05-22	Sous-traitance
Barcana inc. Granby Syndicat des salariés de Barcana CSN Grève	Autres industries manufacturières	126	3 150	2000-05-29 2000-07-04	Ancienneté

14

**Liste des grèves et des lock-out
mettant en cause 100 travailleurs et plus en 2000**

Employeur, localité, syndicat, section locale et affiliation	Secteur d'activité économique	Nombre de travailleurs touchés	Jours-personnes perdus	Début du conflit Fin du conflit	Enjeu principal
Campus Notre-Dame- de-Foy Saint-Augustin-de-Desmaures Association des professeurs du Campus Notre-Dame- de-Foy Indépendant local Lock-out	Services d'enseignement	115	575	2000-06-07 2000-06-13	Charge de travail
C.A.E. Electronics ltd Saint-Laurent Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier, section locale 522 FTQ Grève	Industries du matériel de transport	949	2 847	2000-06-19 2000-06-22	Sous-traitance
Les supermarchés GP inc. Vanier Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce, section locale 503 FTQ Grève	Commerces de détail des aliments, boissons, médicaments et tabac	174	3 304	2000-07-26 2000-08-13	Augmentation générale des salaires
Municipalités (cols bleus) Province Syndicat canadien de la fonction publique FTQ Grève	Services des administrations locales	7 500	7 500	2000-10-11 2000-10-11	Attributions du travail
Municipalités (cols blancs) Province Syndicat canadien de la fonction publique FTQ Grève	Services des administrations locales	7 500	7 500	2000-10-11 2000-10-11	Attributions du travail
Ville de Sainte-Foy Sainte-Foy Syndicat des employés manuels de la ville de Sainte-Foy, section locale 2360 Syndicat canadien de la fonction publique FTQ Grève	Services des administrations locales	198	9 700	2000-10-13 2000-12-19	Augmentation générale des salaires
Les Estampages I.S.E. inc. Bromptonville Syndicat des travailleurs des Estampages ISE Fédération de la métallurgie CSN Grève et lock-out	Imprimerie, édition et industries connexes	100	1 103	2000-11-03 2000-11-19	Augmentation générale des salaires
Simmons Canada inc. Kirkland IWA Canada, section locale 1-400 CTC Lock-out	Industries du meuble et des articles d'ameublement	120	1 800	2000-12-08 —	Ancienneté
Station Mont-Tremblant Société en commandite Mont-Tremblant Syndicat des travailleurs(euses) de la station Mont-Tremblant Fédération du commerce inc. CSN Grève	Services de divertissements et de loisirs	780	780	2000-12-18 2000-12-18	Sous-traitance

Notes techniques (définition des concepts)

Nombre de conflits

L'employeur ou le regroupement formel de plusieurs employeurs constitue l'unité de base du dénombrement des conflits. Il est à noter qu'un même conflit peut donner lieu à des arrêts de travail sporadiques.

Nombre de travailleurs en cause

Il s'agit du nombre total de salariés directement touchés par le conflit qui a provoqué l'arrêt de travail.

Dans la détermination du nombre de travailleurs touchés, on tient compte des salariés qui n'ont pas réintégré leur poste à la fin de l'arrêt de travail, soit parce qu'ils avaient trouvé du travail chez un autre employeur, soit parce qu'ils s'étaient retirés du marché du travail. Une moyenne est ainsi calculée en additionnant le nombre de travailleurs touchés en début de conflit et le nombre de ceux ayant effectivement repris le travail à la date de la reprise des activités, et en divisant le résultat par deux.

Jours-personnes perdus

Cette mesure est établie par le produit du nombre de travailleurs touchés et du nombre de jours ouvrables perdus. L'emploi d'une moyenne pondérée pour les travailleurs touchés comme multiplicande dans le calcul des jours-personnes perdus permet d'obtenir une image plus juste de la réalité, puisque l'utilisation du nombre maximal ou minimal de travailleurs touchés par le conflit tendrait, selon le cas, à surestimer ou à sous-estimer les résultats obtenus au moyen de cet indice.

L'application de cette mesure requiert également, dans l'optique d'une plus grande validité, qu'on prenne en considération les cas de retour progressif au travail. Dans de tels cas, le multiplicande et le multiplicateur sont ajustés en conséquence pour refléter le nombre de travailleurs ayant repris le travail à des dates différentes depuis la fin du conflit.

L'indice des jours-personnes perdus est également corrigé pour tenir compte, dans chaque cas, des jours fériés qui auraient été de toute manière chômés, n'eût été le conflit de travail; on a tenu compte du 24 juin, jour férié et chômé en vertu de la *Loi sur la fête nationale*, ainsi que des jours fériés, chômés et payés durant l'année en vertu du *Règlement sur les normes du travail*, art. 14.

Durée du conflit

La durée réelle représente le temps écoulé entre la date du début de l'arrêt de travail et la date d'une entente, soit celle de la signature de la convention collective ou celle du protocole de retour au travail, selon le cas.

La durée exprimée en jours ouvrables est calculée à raison de cinq jours ouvrables par semaine pour la période comprise entre la date du début du conflit et la date de reprise des activités. Le calcul de cette durée exclut les jours fériés mentionnés ci-dessus.

Pourcentage du temps de travail perdu

Le pourcentage de jours-personnes perdus est plus significatif que la durée quant à l'importance réelle de la perte de temps occasionnée par les arrêts de travail. Cette mesure s'établit par le calcul du quotient des jours-personnes perdus multipliés par 100 sur le nombre de travailleurs non agricoles rémunérés multiplié par 252.

Secteur public

Entrent dans cette catégorie les conventions collectives s'appliquant à des fonctionnaires au sens de la *Loi sur la fonction publique*. De plus, il inclut les municipalités.

Secteur parapublic

Entrent dans cette catégorie les conventions collectives qui se signent dans les secteurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux et pour lesquelles le gouvernement agit comme employeur ou l'un des signataires.

Secteur péripublic

Entrent dans cette catégorie les conventions collectives s'appliquant à des organismes devant soumettre leurs politiques de rémunération et de conditions de travail au Conseil du trésor.

Secteur privé

Conventions collectives au sens du *Code du travail* et s'appliquant à des salariés autres que ceux des secteurs public, parapublic ou péripublic.